

CHR Verviers	
<u>DESCRIPTION DE FONCTION</u>	Sect. Contr. : SOI
	Année : 2022
	N° Fonction :
	Version : 1

THD203 - Auxiliaire de stérilisation (H/F)

1. La fonction

L'auxiliaire de stérilisation centrale est la personne qualifiée et spécialement formée pour accomplir, dans le cadre d'une équipe structurée, les procédures de nettoyage, de désinfection, de stérilisation et de traçabilité, cette fonction, sous la responsabilité de l'infirmier en chef de stérilisation, comporte :

- la prise en charge,
- le nettoyage,
- la désinfection,
- la vérification,
- le conditionnement,
- le chargement, mise en route et déchargement des stérilisateurs;

Cette fonction implique :

- des capacités visant à comprendre et à maîtriser les différentes procédures de nettoyage, de désinfection, de stérilisation et leurs indications;
- des qualités telles que: la rigueur, l'ordre, la précision;
- des capacités d'adaptation aux nouvelles procédures;

2. Le contenu de la fonction

a) Sa position hiérarchique :

L'auxiliaire de stérilisation est placé sous la responsabilité de l'infirmier en chef du service de stérilisation ;

L'auxiliaire de stérilisation a des relations fonctionnelles avec tous les services de soins, les services médico-techniques et en particulier le bloc opératoire, l'administration, le service technique, le pharmacien hospitalier responsable, les fournisseurs et éventuellement les services extra hospitaliers.

b) Les missions de la fonction :

Cadre légal :

- A.R. n° 78 - 15/12/1978. liste d'actes infirmiers
- A.R. n° 33 - 04/03/1991, Art. 12.
- A.R. 29/12/2007. - A.R. 26/04/2007.
- CSH recommandations N° 7848, Révision mai 2017 (CSS n°9256)

Procédures de nettoyage et désinfection :

L'auxiliaire de stérilisation :

- participe à la réception du matériel traité dans le service de stérilisation centrale;

- applique les différentes procédures établies pour un lavage et une désinfection, notamment le démontage des instruments;
- s'assure de l'entretien des filtres et des laveurs désinfecteurs ;
- utilise à bon escient les détergents et les moyens de désinfection;
- applique les mesures visant à la protection du personnel lors de la manipulation de matériel souillé.
- assure le contrôle du matériel;

Techniques de conditionnement :

L'auxiliaire de stérilisation :

- assure le contrôle du matériel et s'assure que celui-ci est complet et fonctionnel;
- assure le conditionnement du matériel propre et désinfecté;
- assure l'entretien des dispositifs médicaux dans le respect des recommandations des fabricants et des procédures internes ;
- réalise les techniques d'emballage des dispositifs médicaux en vue de la stérilisation.

Techniques de stérilisation :

L'auxiliaire de stérilisation :

- compose les charges à stériliser;
- effectue les tests nécessaires avant toute stérilisation
- sélectionne le programme de stérilisation adéquat en fonction du matériel à stériliser;
- observe les différents paramètres (physiques, physico-chimiques) quel que soit le procédé;
- manipule, étiquette, stocke et éventuellement, distribue le matériel stérile;
- vérifie la qualité des produits stérilisés (par exemples: intégrité de l'emballage, indicateurs de stérilité, l'absence d'humidité résiduelle ...)
- achemine le matériel stérile vers le lieu d'utilisation (bloc opératoire, polyclinique,...)
- doit signaler à l'infirmier(e) en chef ou responsable toute anomalie de fonctionnement d'un stérilisateur et du matériel de conditionnement, toute erreur ou lacune afin de permettre une rectification le plus rapidement possible;

Traçabilité :

L'auxiliaire de stérilisation :

- Applique les procédures de traçabilité des dispositifs médicaux ;
- Applique les procédures de traçabilité des processus de lavage, désinfection et stérilisation;
- Applique les procédures de traçabilité des processus de contrôle, vérification, reconstitution des dispositifs médicaux ;

Fonctionnement général :

L'auxiliaire de stérilisation :

- Se conforme aux ordres, aux directives professionnelles et administratives de son supérieur ;
- Signale à l'infirmier en chef du service de stérilisation toute anomalie de fonctionnement d'un appareil de lavage, désinfection, emballage, de contrôle ou de stérilisation, toute erreur ou lacune afin de permettre une rectification dans les plus brefs délais ;
- Se conforme à l'organisation de l'institution ;
- Entretien une bonne entente, une entraide et un esprit d'équipe au sein du service ;
- Transmet les informations nécessaires au bon fonctionnement du service.
- Actualise de façon permanente ses compétences par le biais de formations diverses ;
- Veille à maintenir un travail de qualité par ses actes et son attitude professionnelle et relationnelle ;
- Se conforme au règlement général de l'institution ;
- Respecte les règles de déontologie de la profession ;
- Agit de façon à ne pas nuire à la réputation de l'institution ;

- Collabore au projet de l'institution ;
- Se conforme aux décisions émises par le comité d'hygiène hospitalière
- Etablit de bonnes relations avec les partenaires du service.

c) Les compétences :

Compétences métier :

- Connaissances en matière d'hygiène hospitalière
- Compétences en matière d'utilisation et d'entretien du matériel de stérilisation
- Connaissances des procédures de stérilisation

Compétences comportementales :

- Assimiler l'information : Rassembler, traiter et restituer correctement l'information dans les délais impartis.
- Structurer le travail : Structurer son travail en fixant les priorités et en accomplissant une multitude de tâches différentes de façon systématique.
- Partager son savoir-faire : Montrer, transmettre et partager ses connaissances, ses idées et ses méthodes de travail.
- Communiquer : S'exprimer, tant par écrit qu'oralement, de manière claire et compréhensible et rapporter les données de manière correcte.
- Agir de manière orientée service : Accompagner des clients internes et externes de manière transparente, intègre et objective, leur fournir un service personnalisé et entretenir des contacts constructifs
- Faire preuve de respect : Montrer du respect envers les autres, leurs idées et leurs opinions, accepter les procédures et les instructions.
- Faire preuve de fiabilité : Agir de manière intègre, conformément aux attentes de l'organisation, respecter la confidentialité et les engagements et éviter toute forme de partialité.
- Faire preuve d'engagement : S'impliquer entièrement dans le travail en donnant toujours le meilleur de soi-même, en cherchant à atteindre la meilleure qualité et en persévérant même en cas d'opposition.
- S'auto-développer : Planifier et gérer de manière active son propre développement en fonction de ses possibilités, intérêts et ambition, en remettant en question de façon critique son propre fonctionnement et en s'enrichissant continuellement par de nouvelles idées et approches, compétences et connaissances.
- Atteindre les objectifs : S'impliquer et démontrer de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumer la responsabilité de la qualité des actions entreprises

3. Les modalités d'exercice

- Grade** : Auxiliaire en stérilisation
- Fonction IFIC** : 3473 – Collaborateur/auxiliaire en stérilisation
- Barème** : D3
- Horaire** : Régime de travail variable dans le respect du règlement de travail et de la législation sociale.

4. Les conditions d'accès

- Disposer d'une formation d'auxiliaire en stérilisation
- Réussite de l'épreuve de sélection